



## Liquidation jeune entreprise

Par **leoo41**, le **10/06/2016** à **23:21**

Bonjour

Mon fils a voulu créer une EURL il y a un peu plus d'un an.

les difficultés se sont très vite présentées, il a voulu faire des économies en faisant une comptabilité lui même donc approximative.

Il se trouve aujourd'hui dans l'incapacité de payer ses factures et bientôt le loyer de son local donc à plus forte raison un expert comptable.

La solution raisonnable serait d'arrêter l'activité, mais que faire sans bilan?

Comment limiter les dégats?

Merci d'avance